Département
D'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement
De RENNES
Canton de Montauban

COMMUNE DE BLERUAIS

Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 035-213500267-20260323-D_2026_05-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du 20 Mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt mars à 18 h 00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Bléruais se sont réunis à la mairie de Bléruais sur la convocation qui leur a été adressée par Madame LECOMTE Maryse, Maire, conformément à l'article L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.
Etaient présents : Mr Alain LESEC ; Mr Daniel LECHEVESTRIER ; Mme Sylvie DELALANDE ; Mme HOUDUSSE Eve-Anne ; Mr Grégory BALDASARRE ;

Excusés : Mme DELALANDE Patricia (donne pouvoir à Mme Sylvie DELALANDE) ; Mr Julien LEBORGNE (donne pouvoir à Mr Daniel LECHEVESTRIER) ; Mme HOUDUSSE Eve-Anne (donne pouvoir à Mr Grégory BALDASARRE)

Nombre de conseillers : en exercice = 7
Présents = 4
Votants = 7

Convocation : 16 Mars 2026

Délibération n° 2026.05
Election des adjoints

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes et sous la présidence de Monsieur Daniel LECHEVESTRIER, élu maire, à l'élection des deux adjoints.

Vu la délibération n°2026.04 fixant le nombre d'adjoint à 2 ;

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de la liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal.

Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Le Maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.

Après dépouillement les résultats sont les suivants :

Nombre de votants : 7

Nombre de suffrages déclarés nuls.....0

Nombre de suffrages exprimés.....7

Majorité absolue.....4

Madame Sylvie DELALANDE et Monsieur Julien LABORDE ont obtenu 7 (sept) voix

Madame Sylvie DELALANDE et Monsieur Julien LABORDE ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés 1 er et 2nd adjoint.

Pour : 7
Contre : 0
Abstention :

Le Maire,
Daniel LECHEVESTRIER

MAIRIE DE BLERUAIS
Ille-et-Vilaine
Rép. Française

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Et ont signés au registre les membres présents.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération transmise à la Préfecture de RENNES le 23/03/2026